

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 octobre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1086

présenté par
Mme Morel

à l'amendement n° 1043 de Mme Riotton

APRÈS L'ARTICLE 3

I. – À l'alinéa 4, substituer aux mots :

« représentation présentant un »

les mots :

« d'une représentation à ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer au mot :

« diffusés »

le mot :

« diffusées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sou-amendement rédactionnel.